

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1100 11/10/1949

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 octobre 1949

Numéro JO

n° 10 du 31/10/1949

Date du numéro

31 octobre 1949

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois, à passer à Boroma (Somaliland), est accordé au Milicien de 2e classe Hassan Diré, mle 1682 de la 1er compagnie de milice. Pendant son congé, le milicien Hassan Diré percevra sa solde dégagée de tous accessoire